

## Jean-Pierre Sueur à Washington dans la foulée de Cazeneuve

ven, 20/02/2015 - 17:52 | Anthony Gautier  
International



Image:

[1]

**TERRORISME.** Dans la foulée de Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, actuellement en déplacement aux États-Unis dans le cadre de la lutte engagée par le gouvernement Valls contre la menace terroriste, Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, se rendra, pour sa part, à Washington, du 22 au mercredi 25 février. Le sénateur du département fera ce déplacement en qualité de rapporteur de la commission d'enquête du Sénat sur la lutte contre le terrorisme et le djihadisme. Un séjour au cours duquel l' élu rencontrera des représentants du Département d'État, du Trésor, du Congrès et des services américains compétents.

Jean-Pierre Sueur, cible un temps des acteurs du Net

Persuadé que 90 % de ceux qui ont basculé dans le terrorisme l'ont fait via Internet, Bernard Cazeneuve s'est ainsi lancé dans une tournée des représentants des principaux géants de la Silicon Valley - Google, Facebook, Microsoft, Twitter - pour les mobiliser contre la lutte contre le terrorisme en ligne.

Ironie du sort, Jean-Pierre Sueur, qui avait défendu l'article 13 de la loi de programmation militaire relatif à « l'accès administratif aux données de connexion », était devenu, il y a quelques mois, le Père Fouettard du net, l'ennemi public n°1 de Google, l'apôtre d'un Patriot Act made in France. En substance, selon leur lecture de cet article, les acteurs du net - regroupés sous l'Association des services Internet communautaires (ASIC) qui rassemble, notamment, AOL, Facebook, Yahoo, etc. - lui reprochaient d'élargir, au-delà de la lutte contre le terrorisme, l'autorisation des écoutes téléphoniques et de la géolocalisation en temps réel des téléphones portables, et ce, sans accord d'un juge d'instruction.

Les libertés individuelles ne seraient plus seulement rognées sur l'autel de la lutte contre le terrorisme, mais elles seraient aussi bafouées pour défendre des intérêts économiques et scientifiques nationaux. « Faux », répondait alors Jean-Pierre Sueur, « la loi ne concerne que des données techniques, à savoir qui appelle, à qui est destiné cet appel, et à quelle heure il est passé. Pour aller plus loin sur la nature même de l'appel, son contenu, il faut passer par une décision de justice. Et c'est pareil quand on parle de document conservé par les hébergeurs. »

Les mêmes opérateurs de l'Internet sont aujourd'hui appelés par le Ministre de l'Intérieur à faire acte de responsabilité dans la lutte contre le djihad menée sur le Net. Une argumentation que reprendra

sans doute à son compte le sénateur socialiste dans deux jours à Washington.

A. G.

Exergue:

Le Net est-il devenu le vecteur principal de l'appel au terrorisme djihadiste ?

[Jean-Pierre Sueur](#) [2]

[terrorisme](#) [3]

[Net](#) [4]

[Etats-Unis](#) [5]

[numérique](#) [6]

image une:



Gratuit :: non